

Questions orales

Si les Canadiens ne sont pas entièrement innocents et s'ils polluent leur propre pays, il faut montrer aux Américains que nous nous efforçons de réduire les pluies acides dans notre pays. Il appartient à la génération actuelle de réparer les erreurs de ses ancêtres pour permettre aux générations suivantes de ne pas avoir à subir les dégâts causés par l'anhydride sulfureux et l'oxyde d'azote.

A la dernière minute, nous apprenons que les pluies acides menacent la santé de l'homme et qu'elles ont déjà tué bien des sous-espèces. Ne devenons pas les lemmings du XXe siècle. Il nous faut 52 semaines de l'environnement par an.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'URSS—ON DEMANDE LE RETRAIT DE L'AFGHANISTAN

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, les Canadiens sont-ils en train de se laisser prendre aux belles paroles de Mikhaïl Gorbatchev? Vous souvenez-vous de l'Acte final d'Helsinki, en 1975, dans lequel tous les pays participants, y compris le Canada et l'Union soviétique, réclamaient «le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales...»? Quatre années plus tard, les communistes soviétiques envahissaient l'Afghanistan, tuant sans merci hommes et femmes et, comme l'ambassadeur du Canada l'a déclaré aux Nations-Unies, «se servant de mini-bombes en forme de papillon pour tuer des enfants».

● (1415)

Aucun Canadien sérieux ne souhaite la guerre et certainement pas la guerre nucléaire. Mais rappelez-vous que les Afghans ne voulaient pas non plus la guerre et que les Hongrois voulaient seulement être libres lorsque les chars communistes sont entrés chez eux.

Le désarmement unilatéral ne marche pas. Il sera toujours temps de mettre un terme à l'essai des missiles de croisière au Canada et de réduire les effectifs de notre armée, de notre marine et de notre aviation lorsque les communistes auront définitivement quitté l'Afghanistan, l'Ukraine, la Hongrie et la Pologne.

Il sera toujours temps de relâcher nos systèmes de défense et de désarmer l'OTAN lorsque Gorbatchev aura dénoncé l'objectif communiste de la conquête du monde. D'ici là, gardons notre poudre au sec.

* * *

AIR CANADA

LES TAUX D'INTÉRÊT EXIGÉS SUR LES CARTES DE CRÉDIT

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, le Parlement du Canada a convaincu les banques à charte de réduire les taux d'intérêt exigés sur les cartes de crédit. Il est temps maintenant que le gouvernement du Canada, surtout le ministre des Transports (M. Crosbie), examine les taux d'intérêts exigés pour l'usage des cartes de crédit émises par les sociétés d'État.

Air Canada, impose un taux d'intérêt de 19 p. 100 pour sa carte de crédit En Route. Il ne faut pas oublier que cette société n'engage pas les mêmes dépenses que les établissements

financiers pour sa carte de crédit et qu'elle jouit d'une considération spéciale de la part du gouvernement sur ce chapitre.

Il est temps d'intervenir pour que les sociétés d'État mettent en pratique ce que prêche le gouvernement du Canada. Je demande au ministre des Transports de se renseigner auprès d'Air Canada pour voir quel taux d'intérêt cette société exige et pour mettre un terme à cette pratique coûteuse.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA CONSTITUTION

L'ENTENTE DU LAC MEECH—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre en l'absence du premier ministre. J'ai lu attentivement les réponses données par le vice-premier ministre hier concernant la procédure que suivra le Parlement après la conclusion d'une entente entre le premier ministre du Canada et ses homologues des provinces.

Le vice-premier ministre a reconnu qu'en 1982 les modifications à la Constitution avaient été amenées par le Parlement, mais il n'a pas précisé si le gouvernement autorisait les modifications de l'accord devant découler de la rencontre d'aujourd'hui. Je lui demande donc précisément ceci: Est-ce qu'on suivra les précédents en matière constitutionnelle? Est-ce qu'il sera possible de modifier l'Accord ou est-ce que le gouvernement se servira de sa forte majorité ici en Chambre pour bloquer les modifications constructives qui répondraient aux préoccupations de nombreux Canadiens?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je ne suis pas disposé à fournir des précisions sur une question que l'on négocie en ce moment même. Le chef de l'opposition me comprendra certainement.

Ma réponse sera la même qu'hier. Nous espérons qu'un accord sera conclu cet après-midi. Si tel est le cas, je serai prêt à discuter avec le compagnon de banquette du chef de l'opposition, son leader parlementaire ainsi que le leader parlementaire du NPD, afin que nous puissions nous entendre pour donner à tous les députés l'occasion de discuter de cette question très importante.

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le vice-premier ministre cherche à semer la confusion à propos de ce qui se passe à huis clos entre le premier ministre et ses homologues provinciaux. Nous ne demandons pas quelle est la teneur de ces négociations. Nous lui demandons ce qui se passera au cas où un accord serait conclu. Je tiens à rappeler ce que le premier ministre a déclaré à la Chambre des communes, le 4 mai, comme nous pouvons le lire à la page 5689 du *hansard*. Lorsqu'on l'a interrogé au sujet des modifications qui pourraient être apportées au Parlement à l'Accord du lac Meech, le premier ministre a déclaré ceci: